

Lettres québécoises
La revue de l'actualité littéraire



La juste colère des écrivains

André Vanasse

Number 73, Spring 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/38081ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Productions Valmont

ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Vanasse, A. (1994). La juste colère des écrivains. *Lettres québécoises*, (73), 5–6.



La juste colère des écrivains



AU MOMENT OÙ J'ÉCRIS CES LIGNES, je ne sais rien de la manifestation des écrivains prévue pour le 28 février au Café Campus. Les exigences d'une revue sont telles qu'il nous faut remettre nos textes deux mois à l'avance. Cela ne m'empêchera pas d'applaudir à tout rompre à cette initiative lancée par D. Kimm, Hélène Monette, Danielle Roger et Yves Boisvert. Ce qu'on vise ? Créer un «événement - manifeste» qui dénoncera haut et fort «la détérioration ou la suppression de programmes du Conseil des Arts du Canada».

Il est temps, en effet, qu'on réagisse devant une situation qui prend l'allure d'une catastrophe nationale : depuis vingt ans, les budgets du Conseil des Arts du Canada n'ont pas cessé de fondre comme neige au soleil. Ce qu'on donnait aux auteurs et aux éditeurs en 1970 était infiniment supérieur, en dollars constants, à ce qu'on leur consent chichement aujourd'hui. La situation est si scandaleuse que, malgré leurs accointances naturelles avec le pouvoir, presque tous les présidents qui se sont succédé à la tête de cet organisme se sont sentis obligés de dénoncer une situation qui leur apparaissait insupportable. Le dernier en liste, Allan Gotlieb, a même prétendu que «cette réduction portera un dur coup à la vie et à l'expression artistique au Canada». Il ajoutait, pour que le message soit bien clair :

[...] le gouvernement doit reconnaître les conséquences très graves de sa décision et l'effet qu'elle aura sur le pays dans son ensemble.

Quand un président tient des propos aussi alarmistes, il y a de quoi s'inquiéter.

Il faut dire que en mars 1993, on a touché le fond du baril : après des années de restrictions et de budgets «gelés», voilà qu'on a décidé de frapper un grand coup en pratiquant des compressions de 10 % sur l'ensemble du budget du Conseil des Arts du Canada. La ponction a été si sévère que le Conseil n'a eu d'autre choix que de supprimer brutalement des programmes dont certains étaient d'un rayonnement et d'une ampleur considérables. Je pense en particulier au Festival national du livre qui mobilisait des centaines et des centaines d'écrivains dans les écoles, les bibliothèques, les centres de loisirs, les maisons de l'âge d'or, les cafés, les boîtes à chansons et qui permettait

enfin aux écrivains et aux lecteurs de se voir et de partager une rencontre qui était pour beaucoup une agréable expérience au-delà de la lecture. Ce programme n'est plus. Il a laissé un grand vide et le sentiment qu'un pan de notre histoire littéraire venait de s'écrouler. Pour y avoir travaillé à quelques reprises à titre de membre du jury, puis comme participant, je me sens floué. Infiniment triste aussi.

Même sentiment de frustration en ce qui concerne le programme d'écrivains en résidence. Né en 1967, il avait connu une popularité sans cesse croissante auprès des universités, des collèges et des bibliothèques. Les demandes affluaient à un tel rythme que le Conseil des Arts avait bien souvent dû refuser jusqu'à la moitié des demandes qui lui étaient transmises. Or, il faut savoir que l'institution participante est tenue de payer la moitié de la bourse allouée à l'écrivain. Que tant d'institutions aient été disposées à déboursier 12 000 \$ de leur poche pour accueillir un écrivain pendant une année, cela laisse entendre qu'elles devaient sûrement juger que le jeu en valait la chandelle. Le Conseil des Arts, lui, a considéré que non. Ainsi, l'an prochain, une dizaine d'écrivains n'auront pas le plaisir de transmettre leur savoir et leur art à des jeunes et à des moins jeunes désireux de se former à leur contact. Dommage. Vraiment dommage quand on sait qu'il s'agissait d'un exceptionnel gagne-pain pour les écrivains dont le revenu annuel ne dépasse pas 4 000 \$.

Concernant le revenu des écrivains, il faut dire qu'ils ont reçu une autre tuile sur la tête cette année, car on a sabré dans un programme qui faisait leur bonheur. Il s'agit des montants qu'ils recevaient de la Commission de droit de prêt public dont l'objectif est de compenser les écrivains pour l'usage que l'on fait de leurs livres en bibliothèque. Cet organisme est indépendant du Conseil des Arts bien qu'administrativement lié à lui. Or, cette année, le montant des compensations sera réduit de 18 %, et de 8 % l'an prochain. De quoi faire hurler les écrivains. C'est ce qu'ils font. Ils ont raison.

Mais il n'y a pas que les écrivains qui sont perdants. La situation des éditeurs littéraires n'est guère plus reluisante. Au printemps dernier, on a fait grand cas des subventions que les éditeurs reçoivent du ministère des Communications. On a oublié de dire — et c'est très regrettable — que ce sont les éditeurs de livres pratiques et de livres scolaires qui ont



remporté le gros lot. Les éditeurs littéraires — à l'exception de deux ou trois — n'ont, quant à eux, reçu que des poussières. Dans les faits, plus de 40 % d'entre eux n'ont absolument rien obtenu du programme. L'an prochain, ils seront plus de 50 % à connaître le même sort d'après les évaluations du Conseil des Arts. Cela n'a pas empêché ce dernier de réduire l'ensemble du budget consacré à l'édition de 10 % et de faire carrément sauter le programme de promotion du livre et celui de l'achat des lots de livres avec le résultat que, la TPS et la récession aidant, plusieurs petits éditeurs seront dans une situation précaire et même acculés à la faillite. Des méchantes langues disent que c'est ce que désire notre gouvernement en faisant un grand ménage dans l'industrie du livre. Si leurs politiques comptables atteignent leurs buts, la littérature sera alors dramatiquement touchée au cours des prochaines années.

Bien sûr, les bien-pensants diront que, dans l'état lamentable où se trouve notre économie, il est juste et équitable que chacun fasse sa part et mette l'épaule à la roue pour éponger un déficit qui est devenu insurmontable. On oublie une chose cependant : cela fait vingt ans que le Conseil des Arts paie sa quote-part du déficit national. On oublie surtout que, depuis l'introduction de la TPS, l'État a récolté au-delà de

150 millions en revenus de taxe sur le livre et le périodique. Or, le budget consacré à la littérature et à l'édition au Conseil des Arts du Canada dépasse à peine 12 millions. Ainsi pour chaque dollar que nous consent l'État, nous, producteurs de livres et de périodiques, nous lui en procurons 12 (en passant, merci aux éditeurs français et étatsuniens qui, pour une fois, nous donnent un vaillant coup de main !). Le déficit, nous le payons donc infiniment plus que n'importe quel autre secteur de l'industrie. Alors, quand je constate qu'on ose sabrer dans nos budgets, je ne peux que lancer avec tous les écrivains et les éditeurs littéraires derrière moi : assez, c'est assez !

Allez chercher ailleurs l'argent pour payer votre déficit. Laissez-nous respirer un peu. Donnez-nous ce à quoi nous avons droit. Laissez-nous le plaisir et le loisir de vous offrir ce dont vous aurez toujours besoin : le beau habillé de mots.

Le directeur,
André Vanasse

Lettres québécoises

la revue de l'actualité littéraire



Lettres québécoises, une revue entièrement consacrée à la littérature québécoise depuis plus de 15 ans.

Institution

Canada 25 \$
Étranger 30 \$

1 an

4 numéros

Individu

Canada 20 \$
Étranger 25 \$

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

tél.: _____

Ci-joint : chèque

mandat postal

MasterCard

Visa

No _____

exp _____

Signature _____

Retourner à : Lettres québécoises, 1781, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z1
tél.: (514) 525-9518 • téléc.: (514) 525-7537